RÉGULATION TEMPS DE JEU SUR ÉCRAN

▲ CONDITIONS

Devoirs faits

Si invités : annulé

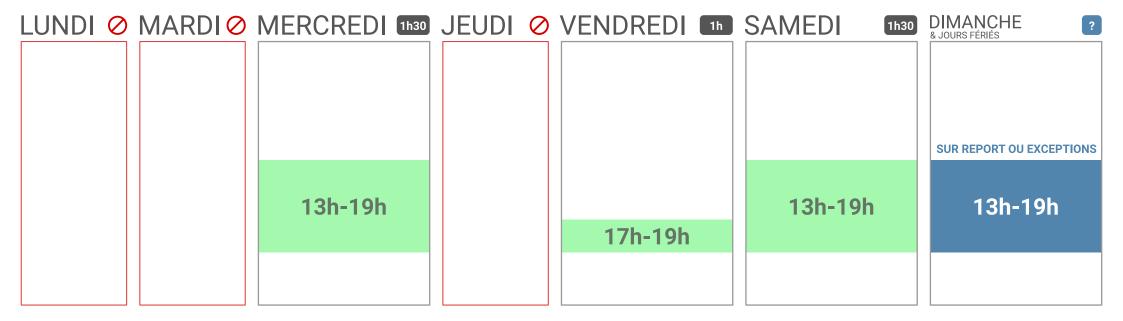
EXCEPTIONS

SI JOUR AVEC DEVOIRS

Chambres rangées

SI JOUR DE RANGEMENT

ÉVENTUELLEMENT REPORTÉ DANS LA MESURE DU POSSIBLE



① HEURES SUP' 1 HEURE/JOUR, MÊMES CONDITIONS, NON CUMULABLES, NON RATTRAPABLES

VALIDER EN ÉCRIVANT LA DATE DE DÉBLOCAGE

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4